

SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 2020

20-09-216

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35

Date de convocation : 14 septembre 2020

L'an deux mille vingt , le vingt et un septembre à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Anne-Marie PRIEGNTIZ, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Julie DUMONT, Adjointe, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Bénédicte GUICHON, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Charles POUVREAU, Conseiller municipal, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Marie-Antoinette DALLAIS, Conseillère municipale, Christophe GIGOT, Conseiller municipal

Absent :

Valdo DUCLOS

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Daniel BEAUFILS pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ, Christophe DARDENNE pouvoir à Charles POUVREAU

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

SERVICES PUBLICS LOCAUX

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DU PONEY CLUB ET DU CENTRE ÉQUESTRE : SIGNATURE DE L'AVENANT N°2 À LA CONVENTION INITIALE - MODIFICATION DES TARIFS À COMPTER DU 1ER SEPTEMBRE 2020

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29,

Vu le titre III du code de la commande publique,

Vu les articles L.1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2019-06-179 en date du 25 juin 2019 portant sur l'actualisation de la grille tarifaire,

Vu la délibération n°2019-09-198 en date du 19 septembre 2019 portant sur la création de tarifs supplémentaires,

Vu le contrat de concession pour la gestion du poney club et centre équestre de la ville de Libourne en date du 19 juin 2018 et notamment son article 19-4 qui prévoit la possibilité d'actualiser les tarifs annuellement,

Vu la demande transmise par la société délégataire Les Ecuries de l'Is

Considérant la proposition d'augmentation des tarifs de 1,2% arrondi à l'euro près, tarifs applicables au 1^{er} septembre 2020 :

Nouvelle grille proposée :

	Anciens tarifs (en €)	Nouveaux tarifs proposés (en €)
Adhésions <ul style="list-style-type: none"> Baby Junior adulte 	25 90 100	25 90 100
Licence <ul style="list-style-type: none"> baby junior adulte 	25 25 36	25 25 36
Séances d'essai (2 heures) <ul style="list-style-type: none"> Baby Junior adulte 	29,35 35,42 38,96	30 36 39
Carte 10 heures <ul style="list-style-type: none"> Baby Junior adulte 	183,68 220,62 242,88	186 223 246
Forfait 35 séances <ul style="list-style-type: none"> Baby Junior adulte 	514,10 617,32 679,05	520 625 687
Forfait 35 séances au quotient familial inférieur à 457€ (tranche 1) <ul style="list-style-type: none"> Baby Junior adulte 	231 278 306	234 281 309
Forfait 35 séances au quotient familial entre 457€ à 914€ (tranche 2 à 5) <ul style="list-style-type: none"> Baby Junior adulte 	334 401 441	338 406 447
Forfait 35 séances au quotient familial 914€ à 1219€ (tranche 6 à 7) <ul style="list-style-type: none"> Baby Junior adulte 	411 494 543	416 500 550
Forfait 35 séances au quotient familial supérieur à 1219€ <ul style="list-style-type: none"> Baby Junior adulte 	514,10 617,32 679,05	520 625 687
Les Forfaits 35h demi-saison à compter du 1 ^{er} février 2021 sont à demi-tarif		
Heure passager (non adhérent au club) <ul style="list-style-type: none"> Baby Junior adulte 	20,24 24,29 26,72	21 25 27

Stages		Envoyé en préfecture le 02/10/2020	
1 et 2 jours (prix /jours)		Reçu en préfecture le 02/10/2020	
• Baby	47,56	Affiché le 48	
• Junior / Adulte	57,68	ID : 033-213302433-20200921-D_20_09_216-DE	
3 jours			
• Baby	127,51	129	
• Junior Adulte	156,86	159	
4 jours			
• Baby	159,90	162	
• Junior /Adulte	197,34	200	
5 jours			
• Baby	200,38	203	
• Junior / Adulte	244,90	248	
Sortie en extérieur touristes (2h)	30,36€/ personne	31€/ personne	
Prestation Calèche			
• ½ journée	404,80	410	
• 1 journée	809,60	819	
Etablissement de santé			
• Groupe de 4 pers (1h)	60,72	61	
• Individuelle (1h)	30,36	31	
ALSH / Ecole des sports	10,12€/ personne	10€/ personne	
Scolaires (activités poneys tarif de la classe)	242,88€/ classe	246€/ classe	
Tarifs « libres »			
Cheval	460	230	Pension / Demi-pension
Poney C/D	400	200	466 233
Poney B/A	340	170	405 202
			344 172
Balade en poney - départ depuis la ferme de la Barbanne (uniquement pendant les vacances scolaires)			8 € les 30 mn

Vu l'avis de la commission des finances en date du 17 septembre 2020,

Après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité (**34** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

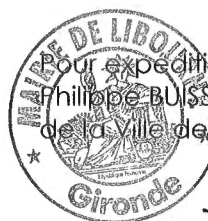
- procède à l'augmentation des tarifs selon la proposition ci-dessus applicable au 1^{er} septembre 2020

- dit que la présente délibération annule et remplace la délibération n°2019-06-179

- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°2 à la convention initiale en date du 19 juin 2018

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le 02.10.2020
Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUSSON



Pour expédition conforme
Philippe BUSSON, Maire
de la ville de Libourne

Envoyé en préfecture le 02/10/2020

Reçu en préfecture le 02/10/2020

Affiché le



ID : 033-213302433-20200921-D_20_09_216-DE

SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 2020

20-09-217

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35

Date de convocation : 14 septembre 2020

L'an deux mille vingt , le vingt et un septembre à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Anne-Marie PRIEGNTIZ, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Julie DUMONT, Adjointe, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Bénédicte GUICHON, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Charles POUVREAU, Conseiller municipal, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Marie-Antoinette DALLAIS, Conseillère municipale, Christophe GIGOT, Conseiller municipal

Absent :

Valdo DUCLOS

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Daniel BEAUFILS pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ, Christophe DARDENNE pouvoir à Charles POUVREAU

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

SERVICES PUBLICS LOCAUX


ETAT DES TRAVAUX DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX AU COURS DE L'ANNÉE 2019

Vu l'article L.1413-1 du Code général des collectivités territoriales qui dispose que le président de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) présente chaque année à l'assemblée délibérante un état des travaux réalisés par la commission en cours de l'année précédente :

Considérant que la commission s'est réunie le 24 juin 2019 et a émis un avis sur :

- Le rapport 2018 de la régie de contrôle et sur le rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement,
- Le rapport d'activité 2017/2018 du délégataire pour la gestion du centre équestre de la ville de Libourne.
- Le rapport 2018 de GRDF – Gaz réseau distribution France,
- Le rapport 2018 de PPP énergie – société Aximum,

- Le rapport 2018 du délégataire pour la gestion du parc de société SAP de VINCI Park,

Envoyé en préfecture le 02/10/2020
Reçu en préfecture le 02/10/2020
Affiché le 
ID : 033-213302433-20200921-D_20_09_217-DE

Considérant que la commission s'est réunie le 10 octobre 2019 et a émis un avis sur :

- Le rapport 2018 du SDEEG - Syndicat départemental d'énergie électrique de la Gironde,
- Le rapport 2018 du SPANC et du règlement de service,
- Le choix du mode de gestion de l'aire de camping-car,

Considérant que conformément à la législation, ces différents dossiers ont ensuite été présentés au Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité (**34** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

- prend acte de la présente communication de l'état des travaux réalisés par la CCSPL au cours de l'année 2019.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne
02.10.2020
Le Maire,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne

SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 2020

20-09-218

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35

Date de convocation : 14 septembre 2020

L'an deux mille vingt , le vingt et un septembre à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Anne-Marie PRIEGNTIZ, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Julie DUMONT, Adjointe, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Bénédicte GUICHON, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Charles POUVREAU, Conseiller municipal, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Marie-Antoinette DALLAIS, Conseillère municipale, Christophe GIGOT, Conseiller municipal

Absent :

Valdo DUCLOS

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Daniel BEAUFILS pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ, Christophe DARDENNE pouvoir à Charles POUVREAU

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

SERVICES PUBLICS LOCAUX

COMMUNICATION DES RAPPORTS ANNUELS DES DÉLÉGATAIRES DE LA VILLE DE LIBOURNE AU TITRE DE L'ANNÉE 2019

Vu l'article L.1411-3 du Code général des collectivités territoriales qui dispose que dès la communication du rapport mentionné à l'article L.3131-5 du Code de la commande publique, son examen est mis à l'ordre du jour de la plus proche réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte,

Vu le titre III du Code de la commande publique relatif aux concessions,

Vu le décret n°2005-236 en date du 14 mars 2005 relatif au rapport annuel du délégataire de service public local,

Vu la présentation lors de la commission consultative des services publics locaux en date du 18 septembre 2020 des rapports annuels produits par :

- Les écuries de l'Isle pour la gestion du poney club et du centre équestre,
- Le SDEEG (Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde) pour la distribution d'électricité,

- GRDF (Gaz Réseau Distribution France) pour la gestion de la distribution de gaz naturel,
- La société Aximum pour le partenariat public/privé (PPP) pour la construction, la maintenance, l'entretien et l'exploitation de l'équipement public et de signalisation lumineuse tricolore ainsi que la gestion de l'énergie,
- La société Effia pour la gestion du parc de stationnement souterrain,
- La société Clear Chanel pour la gestion du mobilier urbain.

Après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité (**34** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil municipal :

- prend acte de la communication des rapports annuels des délégataires de service public pour l'exercice 2019

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

02.10.2020

Le Maire,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne

SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 2020

20-09-219

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35

Date de convocation : 14 septembre 2020

L'an deux mille vingt , le vingt et un septembre à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Anne-Marie PRIEGNTIZ, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Julie DUMONT, Adjointe, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Bénédicte GUICHON, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Charles POUVREAU, Conseiller municipal, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Marie-Antoinette DALLAIS, Conseillère municipale, Christophe GIGOT, Conseiller municipal

Absent :

Valdo DUCLOS

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Daniel BEAUFILS pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ, Christophe DARDENNE pouvoir à Charles POUVREAU

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

MARCHES PUBLICS

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA VILLE DE LIBOURNE AU SEIN DE L'ASSOCIATION DES MARCHÉS PUBLICS D'AQUITAINE (AMPA)

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique,

Considérant que l'association de mutualisation d'une plate-forme dématérialisée de gestion des marchés publics en Aquitaine dénommée « Marchés Publics d'Aquitaine » a été créée le 8 juillet 2008, par la Région Aquitaine, l'ancienne Communauté urbaine de Bordeaux et la Mairie de Floirac,

Considérant qu'elle a pour objet de :

- déployer et de mutualiser une plate-forme commune de gestion des procédures de passation des marchés publics ;
- mettre à disposition des adhérents un espace de gestion dématérialisé autonome de leurs procédures de gestion et de passation des marchés publics ;
- définir de manière partenariale le périmètre de la solution logicielle et les développements

techniques et fonctionnels nécessaires à l'amélioration des services o
- assurer l'information des adhérents sur les services de la plate-
échéant l'organisation de formations à l'utilisation de la solution logici

Après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité (**34** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal procède à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant afin de représenter la ville de Libourne au sein de l'AMPA :

		Nom	Prénom
1	Délégué titulaire	JULIEN	Monique
2	Délégué suppléant	SIRDEY	Denis

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le Fait à Libourne

02.10.2020

Le Maire,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne